

ARRÊTÉ n° Arr20221124-076
Portant réglementation temporaire de l'utilisation de l'Etang Communal
Du vendredi 25 novembre 18h00 au dimanche 27 novembre 2022 16h00

Le Maire de la **Commune de CETON** (Orne),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande de l'Amicale des Pêcheurs de l'Etang de Ceton,

CONSIDÉRANT qu'il convient de réglementer l'utilisation de l'Etang Communal du vendredi 25 novembre au dimanche 27 novembre 2022 en vue de l'Enduro organisé au profit du Téléthon,

ARRÊTE

Article 1^{er} - L'étang sera exclusivement réservé aux participants de l'Enduro organisé au profit du Téléthon par l'Amicale des Pêcheurs de l'Etang de Ceton, du **vendredi 25 novembre 18h00 au dimanche 27 novembre 2022 16h00, dans la zone délimitée à cet effet (entre la bonde et jusqu'à la rivière).**

Article 2 - Monsieur le Maire ainsi que tout agent de la force publique sont chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera publiée au lieu d'affichage habituel.

Fait à CETON, le 24 novembre 2022

Le Maire,

Patrick GRÉGORI



Affiché le **25/11/2022**